



**MM. James PINSAULT, Président du Comité Départemental
Michel PIERRE, Coordinateur du Challenge Seniors**

Les Capitaines et adjoints des équipes Seniors des clubs de Vendée :

Président CD 85	James PINSAULT
Les Alouettes	Thierry MAHE
La Domangère	Fabienne GUERIN
La Presqu'île	Jean Pierre MARLIER
Pays de Saint Gilles	Thierry DUPUIS
Pays de Saint Gilles	Jack CAGNIARD
Port Bourgenay A	Stephan MAUSS
Port bourgenay B	Philippe GOYARD
Les Sables d'Olonne	Fabrice GUERIN
Saint Jean de Monts	Christian BEAUVALLET

Ce règlement a été adopté, après qu'il ait été revu en réunion le 15 janvier 2026.

Les dispositions seront affichées dans chaque club afin que les inscriptions se fassent en connaissance de cause.

Déroulement des compétitions :

- La compétition est ouverte aux seniors des 7 clubs de Vendée (La Domangère, La Presqu'Île, Les Alouettes, Pays de Saint Gilles Croix de Vie, Les Sables d'Olonne, Bourgenay Golf Club et Saint-Jean de Monts) :
 - Hommes : 50 ans révolus la veille du 1^{er} tour **du joueur**
 - Dames : 50 ans à la même date
- Conditions de participation au challenge :
 - être licencié de la FFG (avec certificat médical enregistré),
 - **être adhérent à une Association Sportive d'un club de vendée.**
 - **Index inférieur ou égal à 40**
 - les voiturettes sont autorisées sur présentation du certificat médical au starter.
- Les 5 tours de la compétition se déroulent sur les 5 parcours suivants de Vendée :
 - La Domangère
 - Pays de Saint Gilles Croix de Vie
 - Les Sables d'Olonne
 - Bourgenay GC
 - Saint-Jean de Monts
- Le droit de jeu est de 7€ par joueur, dont 4€ pour l'AS organisatrice (2€ pour le pot de fin de partie fournit par le restaurateur local, les balles en lot seront fournies par le CD85) et 3€ pour le CD85 pour la dotation de la finale.
Il est payable en espèces (ou en carte lorsque c'est possible) et séparément du greenfee éventuel.
Une partie des 4€ versée à l'AS est dédié au financement d'un pot de fin de compétition dans la limite de 2€

multiplié par le nombre de participants.

- Une remise de prix sera organisée à la fin de chaque compétition avec annonce des résultats.

- La compétition se déroule en stableford individuel.

- Jeu lent :

Une fiche jeu lent est ajoutée à ce document.

En complément de la fiche, à l'attention des starters il leur faudra désigner dans chaque partie « un gardien du temps »

Organisation des départs :

- Depuis 2017, chacun des 4 premiers tours est scindé en 2 compétitions se déroulant le même jour (ou pas) dans 2 clubs différents, en répartissant les joueuses et joueurs en 2 groupes :
 - Groupe A : joueuses et joueurs d'index inférieur ou égal à 21 inclus au 1er avril
 - Groupe B : joueuses et joueurs d'index supérieur 21 à 40.0 inclus

- Pour les 4 premiers tours, les départs seront échelonnés à partir de 8h30 en partie de 3 toutes les 10 minutes par ordre d'index sauf covoitage à l'intérieur d'un groupe ou en shotgun suivant l'accord avec le gestionnaire du golf.

Le joueur du covoitage ayant le meilleur index jouera au niveau du joueur de moins bon index.

Deux tranches horaires sont possibles pour les inscriptions.

- Les joueuses et joueurs resteront dans le même groupe quelle que soit l'évolution de leur index au cours de l'année (ceci pour assurer que chaque joueur joue sur tous les terrains) ;

- Exceptionnellement :

Si 2 joueurs ou joueuses ont des index les plaçant a priori l'un dans le Groupe A l'autre dans le Groupe B, mais qu'ils souhaitent malgré tout s'inscrire dans la même compétition, ils devront obligatoirement s'inscrire dans le Groupe A et chacun restera dans ce groupe A pour tous les autres tours même si son partenaire n'y participe pas.

- **La compétition se déroulera à partir des boules jaunes pour les Messieurs, et des boules rouges pour les Dames.** Pour les joueurs(ou joueuses) qui le souhaite :

- Les messieurs pourront choisir de partir des boules bleues

- Les dames des boules violettes quand c'est possible

leurs résultats ne seront pris en compte que pour le classement en « NET ».

- La finale sur le golf de la Domangère regroupera 72 (maximum) joueuses et joueurs des deux groupes d'index avec un départ en shotgun.

[Les 20 meilleurs bruts (15 hommes et 5 femmes) et 52 nets].

En cas de forfait d'un joueur le délégué pourra le remplacer dans la limite du nombre de joueurs qualifiés de son club.

C'est le délégué de chaque golf qui inscrit ses joueurs pour la finale.

La sélection de joueuses et joueurs de la finale sera déterminée à l'issue du 4^{ème} tour en fonction des scores obtenus dans les 2 groupes (3 meilleurs scores sur les 4 tours).

La remise des prix aura lieu à l'issue de la finale au cours d'un déjeuner de convivialité.

- Chaque capitaine de club est responsable de l'organisation pour l'établissement des 2 listes A et B de son club. Il contrôle et fait les modifications nécessaires.

- Cas d'annulation d'une rencontre :

Si une rencontre ne peut être reportée on prendra en compte les scores des 3 tours joués

- Cas de disqualifications :

- les compétitions étant prises en compte pour la modification des index, et par mesure d'équité vis à vis des compétiteurs qui terminent un parcours, notamment dans des conditions météorologiques difficiles, tous les joueurs qui auront abandonné, sans excuse valable, seront disqualifiés, sauf, au cas par cas, sur avis de la majorité des capitaines .

- Les joueurs inscrits, mais absents au départ, et non excusés à l'avance auprès de l'accueil ou de

leur capitaine seront aussi considérés comme disqualifiés

Classements :

- **Un classement individuel sera établi pour chacun des deux groupes à l'issue de chacun des 4 premiers tours avec une seule série mixte.** (pas de 1^{ère}, 2^{ème}, 3^{ème} série).

Un classement général sera établi en fonction de ces résultats :

- **Challenge par équipe** : prise en compte pour chaque club du meilleur BRUT des 2 groupes qu'il soit du groupe A ou du groupe B et des 3 meilleurs NET de chaque groupe A et B à chacun des 4 premiers tours + meilleur BRUT et 6 meilleurs NET pour la finale ;
Le meilleur en brut ne sera pas retenu en net, et, en cas d'égalité en brut, entre deux joueurs du même groupe d'un même club, sera retenu comme meilleur brut le score du joueur ayant le plus bas score en net ;
 - **Challenge individuel** : classement en BRUT et en NET pour tous les participants, en distinguant DAMES et MESSIEURS.
 - A la fin de chaque compétition le délégué organisera un « pot de l'amitié » financé par les droits de jeu destinés à l'AS. Au cours de ce pot on annoncera les résultats du jour (individuels et équipe) avec les récompenses suivantes :
Une boite de balles pour les premiers dames et messieurs en brut et en net.
- Pour le Challenge final par équipe : le total des points stableford de chaque équipe, acquis sur les neuf rencontres (4 x 2 tours + finale) détermine l'attribution du challenge par équipe.
 - Pour le Challenge individuel :
 - le classement individuel est établi en totalisant les 3 meilleurs scores réalisés lors des 4 rencontres du groupe auquel appartient la joueuse ou le joueur plus la finale, en cas d'égalité le score de la finale prime;
 - les 3 meilleures en BRUT et en NET chez les Dames et les 5 meilleures en BRUT et en NET chez les Messieurs seront récompensés lors de la proclamation des résultats par équipes et individuels, après la finale.
 - Si un joueur gagne un prix en NET et en BRUT, il laissera sa place là où il aurait eu le prix le plus bas (il garde le prix BRUT si les niveaux de prix sont les mêmes). Par ailleurs en cas d'égalité de points, priorité sera donnée au joueur qui aura participé au plus grand nombre de compétitions, puis, s'il y a encore égalité, au joueur qui aura obtenu le plus de points à la compétition finale.

Annexes :

- Les Capitaines recevront les lots des joueurs récompensés, si ceux-ci ont averti ne pas pouvoir être présents lors de la remise des prix le jour de la finale.
 - Chaque club contribue à l'achat des récompenses attribuées en fin de saison, en restituant, sur les droits de jeu, 3 € par participant au CD85.
 - Le Comité Départemental de Golf 85 apporte éventuellement un complément.
 - Les résultats des compétitions sont adressés par l'organisateur des compétitions, dès que possible :
 - au comité départemental : cdgolf.85@wanadoo.fr
 - au coordinateur du CSV : michel.pierre.85@free.fr
- Le capitaine du club qui reçoit avise, si possible, la presse locale du déroulement de la compétition, et devra faire en sorte que quelques photos soient prises (gagnants, groupes, etc...).

Seront récompensés, dans les groupes A et B : un 1er prix Brut dames, un 1er prix Brut messieurs, un 1er prix Net Homme et un 1er prix Net Dames, d'une boite de 3 balles, soit une boite et demi de balles par tour.

Seront rajoutés aux lots les green fee offerts par les clubs.

Les inscriptions se feront comme les années précédentes sur le site du CD 85

<https://www.csvgolf85.fr>

Les dates des compétitions sont les suivantes :

Date	Tour	Groupe A <= 21	Groupe B > 21
Jeudi 23 avril 2026	Tour 1		PSGXV
Jeudi 30 avril 2026	Tour 2	PSGXV	St Jean
Jeudi 11 juin 2026	Tour 1	St jean	
Mardi 16 juin 2026	Tour 3	BGC	LS
Jeudi 2 juillet 2026	Tour 4	LS	BGC
Mardi 15 sept 2026	Finale	La Domangère	

Le coordinateur du Challenge Seniors de Vendée
Michel PIERRE